

FESTIVAL COURT FRANCOPHONE DE POLOGNE SIXIÈME ÉDITION 2010

Site *Dailymotion* du Festival - www.dailymotion.pl/FCFPologne

De quoi s'agit-il ?

Réaliser un film de courte durée en langue française avec des sous-titres polonais.

Thème :

Le clou.

Conditions de participation :

S'inscrire dans une des catégories suivantes :

- Catégorie « Établissements d'Enseignement Secondaire »
- Catégorie « Établissements d'Enseignement Supérieur »
- Catégorie « Autres »

Chaque court métrage sera représenté lors de la compétition par **6 personnes maximum dont un accompagnateur responsable du groupe.**

Comment ?

De **5 à 15 minutes maximum**, le court-métrage (support DVD, MPEG-2) devra porter à l'écran une idée originale sur le thème du **clou** et intégrer **des dialogues français**. **Un sous-titrage polonais est également demandé¹**. À chaque création sera joint **une fiche technique** (feuille à remplir page 3).

Les prix :

Voyages et cours de langue en France, matériel audiovisuel, séjours touristiques à Łagów, livres.

Modalités pratiques :

Date - Lieu : début mai 2010 au cinéma « Nowa » de Zielona Góra – Pologne.

Les courts-métrages sélectionnés à cette manifestation seront projetés sur grand écran et en public. Nous prévoyons deux nuitées avec petits-déjeuners pour les participants. Les frais de déplacement sont à la charge des festivaliers.

Dates d'inscription et d'envoi des films :

- Date limite d'inscription : **31 décembre 2009**
- Envoi des films et de la fiche technique : **fin avril 2010**

Le palmarès :

« **Le Clou d'Or** » primera le meilleur film dans chaque catégorie.

Le jury, souverain dans ses décisions, s'appuiera, entre autres, sur les critères suivants :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - Originalité - respect du thème | - Qualité des dialogues |
| - Qualité du scénario | - Qualité de l'interprétation |
| - Qualité de la réalisation | - Qualité technique : <i>image, son, montage, sous- titrages</i> |

¹ Aide à la traduction possible pour les autres pays que la Pologne jusqu'à fin mars 2010